

Le label « Ville Active & Sportive » prend de la vitesse : lancement des inscriptions pour le millésime 2019-2021 et parrainage de FDJ

Le nouveau millésime du label « Ville Active & Sportive » est lancé. Les villes participantes ont quatre mois, du 15 juin au 15 octobre 2018, pour envoyer leur candidature au Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS). Comme pour les millésimes précédents, toutes les villes de France métropolitaine et d'Outre-mer, sans distinction de taille et de situation géographique, peuvent demander l'obtention de ce label national, créé par le ministère des sports, l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport et l'UNION sport et cycle.

« Dans leur dossier de candidature, nous attendons des villes qu'elles présentent toutes leurs **actions en faveur du développement et de la promotion de l'activité physique et sportive** », détaille Marc SANCHEZ, Président du CNVAS et de l'ANDES.

L'attention du Comité de labellisation portera notamment sur la cohérence de la politique sportive des villes avec les actions mises en avant dans leur dossier de candidature.

Le label, dont les millésimes duraient deux ans auparavant, passe sur un millésime de trois ans afin de laisser le temps aux communes de mettre en place leur politique publique en faveur du sport et au CNVAS d'évaluer les évolutions et les actions mises en œuvre.

Nadine ROLLET, Trésorière du CNVAS et membre de l'UNION sport & cycle, souligne que « le label "Ville Active & Sportive" récompense les villes dont la **politique publique** s'attache à toucher tous les **publics présents sur le territoire** ». Cette orientation s'inscrit pleinement dans l'objectif de développement des pratiques sportives pour toutes et tous et tout au long de la vie porté par le Ministère des sports.

Dès cette année, le CNVAS a choisi de s'associer à FDJ, 1^{er} partenaire du sport français, qui devient ainsi le parrain officiel du label « Ville Active & Sportive » pour trois ans. FDJ accompagnera le développement du label qui prendra une nouvelle ampleur : des réunions territoriales semestrielles animeront dès 2018 un réseau déjà fort de 300 villes labellisées. Ce label « **récompense les collectivités de toutes tailles, des collectivités qui ont toutes, à leur niveau, des ambitions pour leur sport auprès des habitants**, et l'objectif de FDJ est de soutenir le développement du sport pour tous dans les territoires. Nous nous retrouvons parfaitement à travers ce label et nous espérons pouvoir contribuer à son rayonnement » précise Laetitia OLIVIER, directrice de la communication et du développement durable de FDJ.

Pour plus d'informations sur le label « Ville Active & Sportive », cliquez [ici](#)

Contacts presse

CNVAS, Conseil National des Villes Actives et Sportives :

contact@ville-active-et-sportive.com

ANDES, Association Nationale Des Elus en charge du Sport

Sophie BRUNET - sophie.brunet@andes.fr – 05.34.43.05.18

UNION sport & cycle

Virgile CAILLET – virgile.caillet@unionsportcycle.com – 06.80.08.32.44

Ministère des Sports

Arnaud NGATCHA – arnaud.ngatcha@sports.gouv.fr – 06.48.21.95.97

FDJ :

Frédéric RIOU – friou@fdj.com – 01.41.10.33.82